



## MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS

*Paris, le 12 décembre 2014 - Generix Group, éditeur de solutions applicatives pour les écosystèmes industriels, logistiques et commerciaux, annonce aujourd'hui mettre à la disposition du public la note d'information relative à l'offre publique de rachat d'actions portant sur environ 14% de son capital, en vue de son annulation.*

Le présent communiqué est diffusé en application des dispositions des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' «AMF»).

### **MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS**

---

**PRIX DE L'OPRA : 2,20 EUROS PAR ACTION**  
**NOMBRE D' ACTIONS VISEES PAR L'OFFRE : 3.636.363**  
**DUREE DE L'OFFRE : 25 JOURS CALENDAIRES**

En application des dispositions de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité de l'offre publique du 9 décembre 2014, apposé le visa n° 14-636 sur la note d'information de la Société Generix.

La note d'information est disponible sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que sur le site Internet de Generix ([www.generixgroup.com](http://www.generixgroup.com)) et peut être obtenu sans frais auprès de :

- **Generix**, 6, rue du Moulin de Lezennes, 59650 Villeneuve d'Ascq, et
- **Kepler Capital Markets**, 112 avenue Kleber, 75116 Paris.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment, juridiques, financières et comptables de Generix ont été déposées par Generix à l'AMF et sont mises à la disposition du public, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, selon les mêmes modalités.

### **DEROGATION A L'OBLIGATION DE DEPOSER UNE OFFRE PUBLIQUE**

---

Par ailleurs, l'AMF a accordé à Pléiade Investissement, la famille Poirier et Jean-Charles Deconninck une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique en application de l'art. 234-8 de son Règlement général.

### **AVIS IMPORTANT**

---

L'offre sera ouverte, conformément aux dispositions des articles 231-32 du Règlement général de l'AMF et aux articles R.225-153 et R.225-154 du Code de commerce, postérieurement à la publication par Generix des avis d'achat dans un journal d'annonces légales et au Bulletin des Annonces légales obligatoires.

Le calendrier et l'ouverture de l'offre feront l'objet d'un avis de l'AMF.

### **RESTRICTIONS CONCERNANT LA COMMUNICATION DE CE DOCUMENT HORS DE FRANCE**

---

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes,

## Communiqué de Presse

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON.

souscrites ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières de Generix Group objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Generix Group n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

La distribution, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

### Contacts

Ludovic Luzza  
Directeur Administratif & Financier  
Tél. : 01 77 45 42 80  
[lluzza@generixgroup.com](mailto:lluzza@generixgroup.com)  
[www.generixgroup.com](http://www.generixgroup.com)

Stéphanie Stahr  
CM-CIC Emetteur  
Tél. : 01 45 96 77 83  
[stahrst@cmcics.com](mailto:stahrst@cmcics.com)  
[www.cmcics.com](http://www.cmcics.com)

### A propos de Generix Group

Éditeur de solutions applicatives pour les écosystèmes industriels, logistiques et commerciaux, Generix Group accompagne ses clients dans la gestion, la mutualisation et l'optimisation de leurs flux. Le bouquet de services Generix Collaborative Business s'appuie sur une forte expertise métier dans les domaines de la supply chain et du pilotage de la vente cross canal, l'ensemble porté par nos solutions d'intégration EDI, EAI et portails.

Avec Auchan, Carrefour, Cdiscount, DHL, Feu Vert, Gefco, Kuehne + Nagel, Leroy Merlin, Louis Vuitton, Metro, Nestlé, Sodial, Unilever,... ce sont plus de 1500 acteurs internationaux qui ont choisi les solutions « Generix Collaborative Business », établissant Generix Group comme leader européen avec près de 50 M€ de chiffre d'affaires.

Pour en savoir plus : [www.generixgroup.com](http://www.generixgroup.com)